



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 JUILLET 2024

OBJET : DOSSIERS D'URBANISME INTÉRESSANT LE MAIRE
Désignation du décisionnaire

N°2024_087

Date d'affichage de la liste des délibérations : **17 juillet 2024**

Date de transmission en Préfecture : **17 juillet 2024**

Date de mise en ligne : **17 juillet 2024**

Date de la convocation du Conseil municipal : **3 juillet 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Christophe GALLAY**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Valérie GRILLON - Roger REMILLY - Béatrice DHENNIN - Guy BOISSERIN - Jean-Philippe SANTONI - Christophe GALLAY - Béatrice VERDIER - Christine MARCILLIERE - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Erwan LE SAUX - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Laurence BEUGRAS - Lionel BRUNEL - Isabelle WEULERSSE - Christiane CONSTANT - Lionel CATRAIN

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien FRANÇOIS (à Valérie GRILLON) - Claude MARCOLET (à Anne-Claire ROUANET) - Nicolas KELEN (à Guy BOISSERIN) - Pierre FRESSYNET (à Agnès BÉRAL) - Bruno THUET (à Jean-Philippe GILLET) - Éric JACQUET (à Christophe GALLAY) - Sophie REYSSET (à Michèle EYMARD) - Jessica DIONISIO (à Catherine PEREZ) - Marie DECHESNE (à Béatrice DHENNIN)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 JUILLET 2024

Monsieur Serge BÉRARD, Maire de BRIGNAIS a un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur son bien personnel, dont il est propriétaire en indivision, sis 24 avenue du Stade.

Le projet sera soumis à déclaration préalable au titre du code de l'urbanisme.

En application de l'article L 422-7 du code de l'Urbanisme, le conseil municipal doit délibérer pour désigner le décisionnaire sur ce dossier.

Il est par ailleurs proposé que le décisionnaire puisse être désigné pour la durée du mandat.

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme et aménagement » a vu le dossier le 4 juillet 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 32 voix pour et 1 non-participation (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote), délibère pour

- DÉSIGNER Madame Valérie GRILLON, Adjointe en charge de l'urbanisme et de l'aménagement pour prendre la décision sur la déclaration préalable à venir pour le projet personnel de Monsieur le Maire
- DIRE que Madame Valérie GRILLON est également désignée pour prendre les décisions concernant des futurs projets de Monsieur le Maire faisant l'objet de demande de permis de construire ou de déclaration préalable

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Christophe GALLAY

Pour copie conforme

Pour le Maire

Serge BÉRARD

Agnès BÉRAL

4ème adjointe – Adjointe déléguée

